

Envoyé en préfecture le 18/09/2026

Reçu en préfecture le 18/09/2026

Publié le **18 SEP. 2026**

ID : 011-211101985-20260918-AR20260094-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

20260094

Laure-Minervois, le 18 septembre 2026

DEPARTEMENT DE L'AUDE

M A I R I E



LAURE-MINERVOIS

11800

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Portant modification de l'arrêté n° 20160028 du 27 Avril 2016 interdisant la consommation d'alcool sur le domaine public

Le Maire de Laure-Minervois

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2212-1 et L. 2212-2 ;

VU l'arrêté municipal n° 20160028 en date du 27 Avril 2016 interdisant la consommation d'alcool sur le domaine public

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adapter les horaires de cette interdiction afin de garantir de la tranquillité publique

ARRÊTE :

Article 1 : Les dispositions de l'article 1 de l'arrêté municipal n° 20160028 en date du 27 Avril 2016 sont abrogées et remplacées par les dispositions suivantes :

« Article 1 : A compter du 1^{er} Octobre 2026, la consommation de boissons alcoolisées est interdite de 00h00 à 24h00 sur les voies, places et lieux publics de l'agglomération de la commune »

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté municipal n° 20160028 en date du 27 Avril 2016 demeurent inchangées et conservent tout leur effet.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès des pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 5 : Tous les agents de la force publique sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de présent arrêté dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de l'Aude
- Madame la Présidente du Conseil Départemental
- Monsieur le commandant de la gendarmerie de Peyriac-Minervois
- La police pluri communale

Le Maire,

Julien BRIANC



Acte rendu exécutoire après envoi en préfecture le... **18 SEP. 2026**

Et publication ou notification le... **18 SEP. 2026**